Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 25/03/2026
Publié le
ID : 022-212203319-20260323-2026_03_20_003-DE

**MAIRIE DE ST YGEAUX**
1 rue de la Fontaine
22570 SAINT-YGEAUX
Tel : 02.96.24.02.01
mairie.st.ygeaux@wanadoo.fr

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**- Séance du 20 mars 2026 -**

L'an deux mille vingt-six, le vingt du mois de mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de SAINT-YGEAUX, légalement convoqué le 17.03.2026, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Claude BERNARD, Maire.

**Etaient**

- Présents : Hélène LATIMIER - Claude BERNARD - Elodie PASCO - Fabien LEVRIER - Marylène LE GOFF - Jean-Baptiste DEMOY - Renée OLLIVIER - Christian LE BARON - Marie Pierre TANGUY - Michel LE GOFF
- Absents :
- Procuration
- Secrétaire de séance : Renée OLLIVIER

## DÉLIBÉRATION 2026-03-20-003

Délibération concernant l'élection du Maire

Considérant que le conseil municipal élit le maire parmi ses membres du scrutin secret et à la majorité absolue,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2122-4 et L2122-7,

Vu les résultats du scrutin relatif à l'élection du maire, tels que fixés au procès-verbal annexé à la présente délibération,

Monsieur le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du maire. Après le bon déroulé des opérations de vote et compte des résultats du scrutin, comptabilise :

A l'issue du premier tour de scrutin :

- 9 suffrages exprimés pour Madame Hélène LATIMIER

Le conseil municipal, par :

- 9 voix POUR,
- 0 ABSTENTIONS,
- 0 voix CONTRE,

ELIT Madame Hélène LATIMIER, maire de la commune de Saint-Ygeaux,

INSTALLE Madame Hélène LATIMIER, en qualité de maire de la commune de Saint-Ygeaux,

Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 25/03/2026
Publié le
ID : 022-212203319-20260323-2026_03_20_003-DE

**MAIRIE DE ST YGEAUX**
1 rue de la Fontaine
22570 SAINT-YGEAUX
Tel : 02.96.24.02.01
mairie.st.ygeaux@wanadoo.fr



AUTORISE Madame Hélène LATIMIER à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

La secrétaire de séance
Renée OLLIVIER

Le Maire
Hélène LATIMIER